

La laïcité comme outil du vivre ensemble

Pour beaucoup de personnalités politiques et intellectuelles, la laïcité est devenue le masque d'une volonté de ségrégation et de rejet, ou l'incarnation d'un passé mythique qui n'a jamais existé. Une rhétorique absurde, si l'on reprend son sens juridique et historique.

Jean-Louis BIANCO, président de l'Observatoire de la laïcité

Depuis quelques temps, tout le monde parle de laïcité. Elle n'aurait jamais été aussi en danger, nous serions au bord d'un mystérieux précipice.

Afin de prendre une plus juste mesure de la situation, il est important de rappeler, encore et encore, que cette laïcité est devenue le nom générique que nous posons sur des approches diverses et souvent contradictoires. Pour autant, il faut aussi rappeler (et c'est d'ailleurs ce que s'efforce de faire l'Observatoire de la laïcité) qu'il y a une seule laïcité qui s'applique, celle définie par le droit. Cette laïcité parle essentiellement d'un peuple uni et libre de toute emprise.

La laïcité n'est pas un concept juridique dont la vocation serait d'être une arme contre une religion, l'islam aujourd'hui, ni même d'ailleurs contre toutes les religions. Le glissement consistant à user du concept de laïcité pour dresser des Français les uns contre les autres est un non-sens qui va à l'encontre de notre tradition juridique. La laïcité, dans son esprit même, est le cadre commun à tous, quelles que soient les convictions ou croyances des uns et des autres. La laïcité française n'est pas une conviction, encore moins une religion. C'est au contraire le cadre qui les autorise

toutes, dans les limites de l'ordre public.

A ce propos, il est toujours intéressant de revenir aux origines de la laïcité afin de se souvenir que ces débats avaient été réglés à l'époque, précisément par la loi de 1905, que tout le monde brandit comme un prétexte. Les tenants d'une laïcité agressive vis-à-vis des religions, empêtrés dans leurs paradoxes sur la liberté, soucieux qu'ils étaient, comme leurs héritiers aujourd'hui, de la limiter quand il s'agit de se vêtir, de croire et de dire, avaient perdu face à ceux qui pensaient qu'au contraire, la laïcité c'est la liberté des individus, l'égalité des citoyens en droits et en devoirs, et la neutralité de l'Etat. Rien de plus, c'est déjà beaucoup, rien de moins, ce serait insuffisant.

Une laïcité qui cadre et qui protège

Historiquement, la laïcité a été conçue pour assurer la liberté individuelle, l'égalité des droits et des devoirs et la cohésion nationale dans un pays profondément marqué par les guerres de religion et les persécutions contre les minorités. Par la laïcité, il s'agissait de construire une citoyenneté commune, quelles que soient nos appartenances propres. C'est pourquoi, c'est un contresens total que de vouloir,

au nom d'une prétendue «laïcité», diviser le peuple en raison de ces mêmes appartenances. Mais en disant cela, je n'oublie pas que la laïcité suppose aussi la liberté vis-à-vis de la religion: personne ne peut être contraint par le droit au respect de dogmes ou de prescriptions religieuses.

On voudrait nous faire croire que nous y sommes. Mais la réalité que nous constatons, dans la France réelle, loin des caméras et des sorties médiatiques, nous rappelle quotidiennement que c'est très exagéré. Cette exagération est dangereuse, une manière de dresser le peuple contre lui-même. Alors que la laïcité, c'est l'arme du peuple, c'est sa garantie. Si elle doit être défendue, c'est en rappelant à chacun qu'elle n'est pas là pour l'opprimer, lui faire honte, l'obliger à se cacher ou à se renier, mais au contraire pour le protéger, croyant ou athée, pour lui assurer l'émancipation, pour lui garantir un cadre de bonne entente avec son voisin qui croit autrement, sa voisine qui ne croit pas et son collègue qui déteste les religions.

En période de crise, le sentiment de défiance est de plus en plus fort. Aujourd'hui, pour 79 % des Français, «on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres». On constate également des replis sur soi, des replis à

La laïcité n'est pas un concept juridique dont la vocation serait d'être une arme contre une religion, l'islam aujourd'hui, ni même d'ailleurs contre toutes les religions. C'est au contraire le cadre qui les autorise toutes, dans les limites de l'ordre public.

*L'histoire
de la France
est empreinte
de cultures
créoles,
africaines,
asiatiques
et de bien
d'autres...*

*Cela est oublié
aujourd'hui.
Qui connaît
l'émir
Abd el-Kader,
Déo Vän Tri,
Léopold
Sédar Senghor
ou Henry
Sidambarom ?*

caractère identitaire, des pratiques religieuses parfois réinventées et des pressions communautaires, voire des provocations contre la République, en particulier dans des zones périphériques et des quartiers trop longtemps laissés à l'écart, où le sentiment de relégation sociale est très fort. Face à cela, le seul mot «laïcité» n'est pas une réponse. La laïcité ne peut pas résoudre tous les problèmes de la société tels que les discriminations, l'absence de mixité sociale, l'incivilité, la sécurité publique, le terrorisme, etc. Cependant, pour garantir l'effectivité de la laïcité, nous avons besoin de cette mixité sociale et d'une lutte constante contre toutes les inégalités. Comme le rappelait la commission Stasi, et

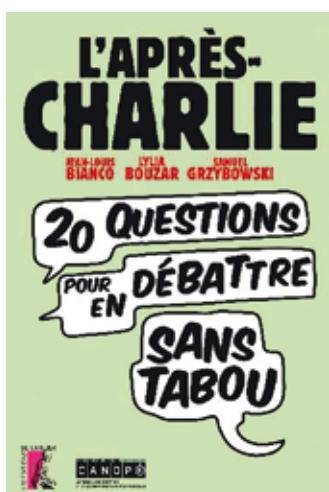
comme le disait Jean Jaurès en 1904: «*La République est laïque et sociale, elle restera laïque si elle sait rester sociale.*»

La loi de 1905, toujours d'actualité

Pour justifier la division qu'ils opèrent entre Français non-musulmans et Français de confession musulmane, plus largement entre Français de type européen et Français issus de l'immigration maghrébine ou subsaharienne, certaines personnalités politiques ou intellectuelles avancent que la société française serait historiquement homogène, blanche et de «culture judéo-chrétienne». Ils rappellent aussi que la société d'aujourd'hui n'est pas celle de

1905, date de la principale loi sur la laïcité. Qu'à l'époque, il n'y avait pas d'islam en France. A cela je répondrai en trois temps. Tout d'abord, si l'on sort de notre vision hexagonale, l'islam en France ne date pas de l'après-1905. Mayotte est un territoire de la République française depuis 1843. La mosquée la plus ancienne de France est celle de Tsingoni et date de 1538. Mais il est vrai que la laïcité ne s'y appliquait pas, de même qu'elle ne s'appliquait pas à l'Algérie - contre le souhait, d'ailleurs, de sa population elle-même. L'expression « culture judéo-chrétienne » est quant à elle très contestable. Le judéo-christianisme, au départ, désignait les chrétiens d'origine juive. Désor-

L'Après-Charlie*, 20 questions pour en débattre sans tabou



C'est une initiative heureuse et utile qu'ont prise les Editions de l'atelier (en coédition avec le réseau Canopé), en publiant ce petit livre à destination des jeunes. En effet l'émotion qui a suivi les attentats de début janvier 2015, les manifestations du 11 et l'omniprésence du slogan «Je suis Charlie» n'ont pas manqué de susciter interrogations et débats. De multiples enseignants

en ont témoigné, qui se sont efforcés de dialoguer, d'expliquer, de rassurer. Cet ouvrage affronte ces interrogations sans tabou, et de façon originale. Avec l'aide de l'association Coexister ont été recensées vingt questions fréquemment posées et significatives. «Est-on obligé de dire «Je suis Charlie»?», «Où est le mal quand Dieudonné a déclaré : je suis Charlie Coulibaly?», «Pourquoi la liberté d'expression pour les caricaturistes et les interdictions pour certains humoristes?», «Pourquoi les synagogues sont-elles protégées par les forces de l'ordre, et pas les mosquées?», «Pourquoi proclamer les valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité –, alors qu'on laisse faire les discriminations?», «Et si tous ces assassinats étaient le fruit d'un complot?», «Pourquoi les élèves n'auraient-ils pas le droit d'exprimer leurs convictions

religieuses et politiques à l'école?»... Pour y répondre, pas de cours magistral mais des réponses plurielles : celles de jeunes eux-mêmes et celles, plus construites, de trois personnalités : Lydia Bouzar (directrice du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam), Samuel Grzybowski (président de Coexister) et Jean-Louis Bianco. Cela donne un livre ouvert, facile à lire, éloigné de tout dogmatisme, qui à la fois informe, fait réfléchir et incite à la discussion, que ce soit dans un cadre scolaire ou dans des cadres plus informels. Un outil de qualité pour la formation citoyenne, dont les militants des droits peuvent se saisir.

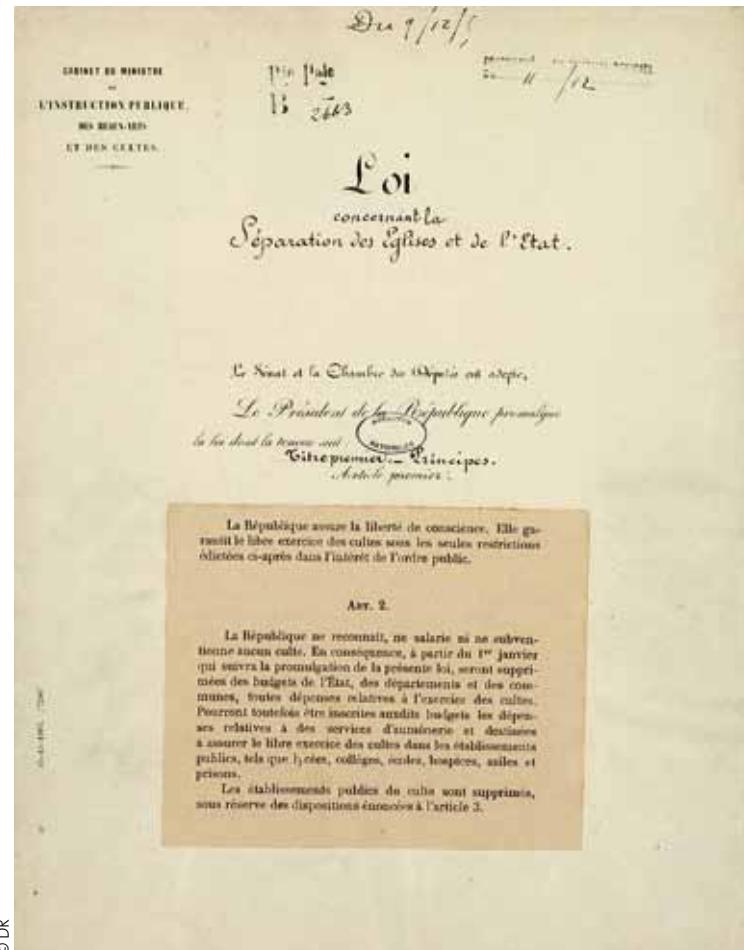
* Jean-Louis Bianco, Lydia Bouzar, Samuel Grzybowski, Editions de l'atelier/Canopé, 111 pages, septembre 2015, 6 €.

Gérard Aschieri,
rédacteur en chef d'H&L

mais, l'expression désigne une prétendue culture commune. C'est oublier que les juifs ont toujours été persécutés en France. Et d'abord par les chrétiens et l'Eglise catholique, et ce, depuis 1306, avec Philippe le Bel. C'est absurde parce que le christianisme lui-même a connu de très violentes oppositions internes. Celles-ci ont entraîné des guerres de religion et des persécutons sanglantes contre les protestants, qui représentaient 11 % des Français en 1560 et seulement 4% quarante ans plus tard. Ces persécutons n'ont pas cessé jusqu'à la laïcisation du pays, à partir de la Révolution française. Les persécutons contre les juifs ont, quant à elles, perduré jusqu'au régime de Vichy. Enfin, qu'en est-il de la société d'aujourd'hui et de celle du début du XX^e siècle ? Il est indéniable que ce n'est plus la même, la société hexagonale en particulier. Cependant, si la diversité ethnique du peuple a changé (encore que), la diversité convictionnelle était déjà forte et les oppositions parfois violentes. Qui peut, sincèrement, l'oublier ?

La laïcité est une clé pour créer du commun

C'est pourquoi, au sein de l'Observatoire de la laïcité, nous sommes persuadés que la loi du 9 décembre 1905, dont nous fêtons cette année les 110 ans, est toujours d'actualité. Parce que cette grande loi d'équilibre se voulait adaptable à l'évolution de la société. En ce sens, elle a réussi à poser un cadre général dont les limites intangibles sont précises : la liberté de conscience, l'indépendance stricte de l'Etat et sa neutralité, le respect de l'ordre public établi par la loi qui ne dépend que de la souveraineté populaire, et l'égalité des droits et des devoirs de chacun, quelles que soient nos convictions. Dans un tel contexte, celui d'un cadre juridique clair et constant mais d'une société divisée et inquiète, l'éducation populaire a



Historiquement, la laïcité a été conçue pour assurer la liberté individuelle, l'égalité des droits et des devoirs et la cohésion nationale dans un pays profondément marqué par les guerres de religion et les persécutions contre les minorités.

un rôle majeur à jouer. Bien sûr, elle n'est pas seule, et l'action publique doit notamment se traduire par la lutte contre toutes les inégalités et la promotion de la mixité sociale. Les mouvements antiracistes et les mouvements d'éducation populaire participent à l'émancipation et à l'intégration républicaine de tous les jeunes. Cette question de l'intégration dans le récit national des jeunes Français d'origine, notamment, des Outre-mer, d'origine maghrébine, subsaharienne ou asiatique, participe évidemment au sentiment d'appartenance à un seul et même peuple. L'éducation est l'occasion de les rassembler pour créer du commun.

Toutes ces cultures et cette diversité ont déjà permis de construire une histoire commune et ont façonné la France d'aujourd'hui. Notre pays est encore présent sur les cinq continents et son histoire est évidemment empreinte de cultures créoles, africaines, asiatiques et de bien d'autres. Pour-

tant, cela est oublié aujourd'hui, y compris par ces jeunes qui ne sentent pas partie prenante du peuple français. Qui connaît l'émir Abd el-Kader, Đèo Vän Tri, Léopold Sédar Senghor ou Henry Sidambarom ?

Les mouvements antiracistes et d'éducation populaire sont des mouvements majeurs de la laïcité aujourd'hui. Parce que la laïcité se vit au quotidien, elle se traduit par des actes concrets. Elle ne répond pas à des prescriptions particulières mais offre des réponses d'intérêt général.

La laïcité, nous ne le répéterons jamais assez, est la clé de la construction de la citoyenneté. Celle qui fait, de chacune et de chacun, au-delà de nos appartenances ou de nos origines, des citoyennes et des citoyens à égalité de droits et de devoirs. Celle qui nous permet de ne former qu'un peuple, en allant au-delà de nos différences, en les dépassant tout en les respectant, et, même, en en faisant une richesse. ●